



### • Listes de recensement militaire (ou « recensement citoyen »)

Les personnes nées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et le 31 mars 2005 sont invitées à se présenter en mairie, munies d'une carte d'identité et du livret de famille, afin de se faire inscrire sur les listes de recensement. Cette formalité obligatoire ne peut toutefois pas s'effectuer avant la date anniversaire des 16 ans.

### • Conciliateur de justice

L'ancien Conciliateur de Justice, M. Pierre ANDRES ayant démissionné, dans l'attente de la formation de son remplaçant, c'est M. Jean-Michel JUNK qui effectuera l'intérim le temps nécessaire. Voici le calendrier des permanences du 1<sup>er</sup> semestre :

2021	Mars	Avril	Mai	Juin
Anould	..J..	..J..	..J..	..J..
Saulxures-sur-Moselotte	05/03	02/04	07/05	04/06
Gérardmer	12/03	09/04	14/05	11/06
La Bresse	19/03	16/04	21/05	18/06
Corcieux	..J..	21/04	19/05	16/06
Fraize	..J..	..J..	..J..	..J..
Gérardmer	26/03	23/04	28/05	..J..

- Le 1<sup>er</sup> vendredi, sur Rdv, à la Mairie de Saulxures-sur-Moselotte, 309 av Jules Ferry, 88290, Saulxures-sur-Moselotte ;
- Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi, sur Rdv, à la Mairie de Gérardmer, 46, rue Charles de Gaulle, 88400 Gérardmer ;
- Le 3<sup>ème</sup> mercredi, sur Rdv, à la Mairie de Corcieux, 1 Place du Général de Gaulle, 88430 Corcieux ;
- Le 3<sup>ème</sup> vendredi, sur Rdv, à la Mairie de La Bresse, 12 Place du Champstel, 88250 La Bresse ;

Les permanences sur Anould et Fraize seront assurées, par Mr Gabriel LEBLOND, tél 06.48.55.70.80  
Pendant ma période de remplacement, sur le Canton de La Bresse.

Contact : sur Rdv : 06.84.67.75.17. Courriel : « [michel.junk@conciliateurdejustice.fr](mailto:michel.junk@conciliateurdejustice.fr) »  
Courrier : Tribunal de Proximité, 20 rue d'Amérique, BP 244, 88107 Saint-Dié-des-Vosges  
Mesures sanitaires : Période de déconfinement, le port du masque est obligatoire.

### • Elections 2021

Les élections départementales et régionales se tiendront les 13 et 20 juin 2021.

Pour pouvoir voter, vous devez obligatoirement être inscrit sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au **vendredi 7 mai 2021** pour vous inscrire sur les listes électorales. Comment s'inscrire ?

- **Inscription en ligne** : Simple et rapide, l'inscription par internet évite tout déplacement en mairie et peut se faire tous les jours, à toute heure, même le week-end. Pour vous inscrire, il suffit de créer un compte en quelques clics sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et de vous laisser guider. C'est gratuit et sécurisé.

- **Inscription en mairie** : Présentez-vous en mairie, munis :

- d'une pièce d'identité : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou certificat de nationalité ou décret de naturalisation,
- d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (factures EDF, téléphone...).
- du formulaire Cerfa 12669\*02 de demande d'inscription téléchargeable sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## • Demandes d'urbanisme

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Déclaration préalable de travaux : M. MARIN, route de l'Envers
- Modification de permis de construire : M. DAMIEN, route du Haut du Tôt
- Déclaration préalable de travaux : M. MONTAROU, chemin du Gueuti
- Permis de construire : Mme BAS, route de Menaurupt

## • Opération fromages et vente de fleurs, légumes, aromates

L'association de parents d'élèves du RPI Sapois/Gerbamont « Nos Chouettes Ecoles » organise une opération fromages et une vente de plants de fleurs, légumes et aromates.

Les bons de commande sont en pj et sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'école de Sapois avant la date limite (vendredi 26 mars pour la vente de plants de fleurs, légumes et aromates et vendredi 2 avril pour les fromages).